

Francophonies d'Amérique



Présentation

Estelle Dansereau

Number 7, 1997

Le(s) discours féminin(s) de la francophonie nord-américaine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004740ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004740ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dansereau, E. (1997). Présentation. *Francophonies d'Amérique*, (7), 1–8.
<https://doi.org/10.7202/1004740ar>

PRÉSENTATION

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

LE(S) DISCOURS FÉMININ(S) DE LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE

Estelle Dansereau
Université de Calgary

Femme, francophone, Nord-Américaine, Canadienne, minoritaire. Adhésion identitaire progressivement étroite mais compatible. Chacun de ces champs nomme une prise de position fondamentalement politique qui sert de point de convergence pour ce numéro thématique de *Francophonies d'Amérique* sur « Le(s) discours féminin(s) de la francophonie nord-américaine ». En 1975, avec l'Année internationale de la Femme, l'institution officielle a été amenée vers l'appui des chercheurs et chercheuses désirant orienter leur recherche sur la « moitié de l'humanité », sur ces participantes à la culture et sur leurs productions culturelles qui, lorsqu'elles avaient été incluses jadis dans nos corpus, prenaient les caractéristiques de l'universel — nous dirions aujourd'hui du masculin défini dans sa spécificité. Les valeurs sociales ainsi que les champs de recherche et l'organisation du savoir ont beaucoup évolué depuis ; aujourd'hui, la majorité des universités nord-américaines offrent des cours sur les multiples aspects du féminin et souvent à tous les cycles. Quant à la recherche, elle continue à se préciser et à donner plus d'ampleur aux questions féministes et au féminin, comme l'attestent la richesse et la diversité des publications provenant de tous les domaines du savoir¹.

Les articles du présent numéro convergent autour de la prise de parole par les femmes, événement capital pour marquer la participation, la revendication et la subjectivation de ces êtres trop souvent effacés jadis de la construction de l'histoire et abandonnés au silence et aux marges. Passer à l'énonciation pour dire le vécu de son point de vue, pouvoir revendiquer soi-même ses droits, informer et influencer le savoir, voilà la confirmation de sa

place dans le monde et de sa position de sujet. Ayant œuvré pour la plupart dans un univers défini par le masculin, les femmes utilisent la langue, transcendant les frontières nationales, autant pour créer un espace féminin distinct que pour contester les contraintes sociales, culturelles et artistiques qui les avaient reléguées à l'insignifiance. Leurs choix de sujet, de perspective ou de mode d'expression révèlent à la fois les empêchements vécus jadis et les dégagements actuels. Les discours féminins, tout comme les contre-discours, font maintenant l'objet d'études dans de nombreux domaines ressortissant à la francophonie nord-américaine : anthropologie culturelle, droit, ethnographie, histoire, linguistique, littérature, pédagogie, politique, psychologie, santé, sciences, sociologie, etc., comme le suggérait l'invitation d'article se disant volontairement ouverte aux approches et aux problématiques diverses. L'objectif de ce numéro de *Francophonies d'Amérique* est d'examiner comment et à quelles fins les femmes de la francophonie nord-américaine ont manié la langue et de voir ce que ces usages discursifs nous enseignent sur l'univers du féminin dans une situation minoritaire.

Les théories du discours

Pourquoi le discours est-il une question si fondamentale pour la femme dans la culture ? La nature du discours en fait voir l'enjeu pour les femmes, comme l'indique la recherche savante sur l'écriture féminine et la constitution du sujet. Selon le linguiste Émile Benveniste, « l'univers de la parole est celui de la subjectivité² » ; la langue, c'est l'instrument « où la personnalité du sujet se livre et se crée, atteint l'autre et se fait connaître de lui. [...] le discours est à la fois porteur d'un message et instrument d'action³. » Cette conception pragmatique s'intéresse à la capacité du discours d'assurer à la personne une place dans le monde ainsi que de structurer la réalité. Elle peut aussi mener à une conception plus politisée du discours, que nous trouvons chez Michel Foucault et Luce Irigaray, par exemple. Dans *L'Ordre du discours*, Foucault avance l'hypothèse que « la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire⁴ ». Tout en visant à cerner son objet, le discours devient révélateur du positionnement social de son émetteur(e) ainsi que de valeurs, de désirs, d'idéologies. Conçu ainsi comme construction sociale, le discours s'avère également utile à masquer ses intentions tout comme à contester l'ordre établi. Il est donc un instrument essentiel de décodage, comme le confirme l'adoption fervente des théories foucauldiennees par les critiques littéraires. À l'instar du Michel Foucault des *Mots et les Choses* (1966) et de *L'Archéologie du savoir* (1969), Marina Yaguello propose une approche socio-linguistique du discours, « miroir culturel » et instrument idéologique, qui « se fait l'écho des préjugés et des stéréotypes, en même temps qu'il alimente et entretient ceux-ci⁵ ». Subordonnés à leur contexte, les discours sont rattachés à l'époque, au milieu, à l'institution qui les ont vu

naître ou disparaître ; ainsi deviennent-ils révélateurs de faits sociaux et historiques, telles l'infériorité des femmes et l'hégémonie des groupes dominants.

Selon certaines théoriciennes et linguistes, le fait que le français est « une langue fortement genrée⁶ » facilite la production d'un discours sexué, seul instrument par lequel la femme peut s'exprimer et, de par ce fait, se construire en tant que sujet. Est-ce là une difficulté insurmontable qui garantit la prédominance du masculin sur le féminin ? Luce Irigaray avance que la dégenrification de la langue française ne mènerait pas à la déséxisation de la société et à une meilleure situation pour les femmes. Dans ses derniers écrits, elle propose plutôt la « différence sexuelle comme universel⁷ », stratégie qui nous permettrait de penser autrement les sexes, de rendre visible le féminin, de donner au discours féminin sa place à côté du masculin, afin que tous les deux détiennent l'autorité discursive et jouissent également de leur statut de sujet universel⁸. Une telle approche permettrait de sortir des modèles binaires relevant du féminin perçu comme l'Autre et de « penser une culture-femme en dehors des assises patriarcales⁹ », une culture qui vise l'égalité et la différence. Cependant, il sera difficile de cerner et d'évaluer ces mises en pratique afin d'en faire le bilan pour la recherche future. Disons tout simplement en conclusion à cette partie que, en dépit d'avancements appréciables dans notre savoir sur la question, il reste encore un important travail d'observation et d'analyse à faire, et ce dans tous les secteurs de l'activité discursive.

Les discours féminins en milieu minoritaire

Quelle forme les pratiques discursives prennent-elles dans la communauté francophone nord-américaine, donc minoritaire ? Quelle que soit la perspective de l'analyse, quel que soit le champ disciplinaire choisi, les textes rassemblés dans ce numéro thématique ont en commun l'objectif de nommer et/ou d'analyser la spécificité des discours féminins. Comme nos auteures et auteurs l'illustrent par leur choix de mode d'expression examiné, le discours peut relever des dits comme des écrits des femmes représentées, et, il s'ensuit des silences inscrits dans ces discours. Étudier le discours féminin, c'est vouloir renouveler / reconstruire le savoir en se basant sur l'idée de la participation égale quoique différente ; mais c'est aussi répandre ces discours afin de reconnaître et d'agrandir l'espace qu'occupent les femmes dans la culture officielle. C'est vouloir fêter les multiples voix, les dits et les écrits des différentes communautés et régions, de prendre plaisir à leur diversité et à leur créativité.

Sous-tendant ce projet se dissimule une inquiétude qui mérite un bref questionnement. Menacées de disparition, comment les communautés francophones nord-américaines peuvent-elles assurer leur survie par la revendication collective sans pouvoir faire appel à toutes ses voix ? Si la femme en milieu minoritaire est tenue à participer en commun accord avec les hommes

aux revendications pour la survie de sa communauté, devrait-elle abandonner ses réclamations féminines et féministes ? Afin de cerner cette problématique, je me réfère aux différences que présente Andrée Fortin entre, d'une part, les minorités linguistiques et culturelles — « définies par la géographie et l'histoire » — et, d'autre part, les minorités structurelles et catégorielles — définies par les « caractéristiques de l'individu », tels l'âge, l'orientation sexuelle, etc.¹⁰ ; admettons aussi l'enjeu pour chaque groupe : la survivance dans le cas du premier et la reconnaissance de son existence pour le second. Sans dire que les femmes appartiennent à une minorité — leur marginalisation historique ne nie pas leur nombre majoritaire —, les rapports des groupes catégoriels avec la majorité me semblent soulever un facteur important pour les minorités francophones. Appuyées par un renouvellement social disposé à valoriser la différence, les femmes trouvent chez leurs consœurs américaines et européennes l'appui théorique et idéologique les amenant à une communauté dont la puissance et l'influence sont aujourd'hui indéniables. Les revendications des Chicanas américaines attestent de l'ébullition créatrice possible, comme le démontre superbement Gloria Anzaldúa¹¹.

La fragilité des minorités linguistiques et culturelles qui ont réussi à retarder leur disparition peut-elle admettre l'introduction d'une parole féminine/féministe distincte sans faire basculer les revendications dont dépend la question identitaire ? Dans ses réflexions sur la situation minoritaire, François Paré soulève le double tranchant de ce problème, d'abord de la perspective du discours où l'« éclatement de la cohérence » des communautés minoritaires — éclatement qui précipite le rejet de l'autre en tant que lieu identitaire — représente « une libération des contraintes d'homogénéité auxquelles nous condamnaient les idéologies précédentes ». Cette « fission » est ce qui facilitera aux minoritaires une nouvelle façon d'être et de se dire : « Ainsi la conscience identitaire est traversée, non plus simplement par la force d'un destin unificateur [...], mais par les parcours excentriques de destins pluriels sans lesquels il n'y a plus de communauté possible¹². » Pour entraver la menace de disparition cependant, « les cultures opprimées n'ont pas de temps à perdre avec les nuances, ni d'ailleurs avec la différence et la multitude des voix. Une seule voix [...] leur suffira bien [...] pour se faire entendre *simplement* dans l'immense polyphonie des discours¹³. » Peut-être que la pensée de Paré rencontre celle de Marina Yaguello sur cette question lorsqu'elle propose une revendication sur deux fronts à la fois pour les groupes opprimés : la différence et la spécificité d'une part, et l'égalité des droits d'autre part¹⁴.

Re-lire et ré-écouter les femmes

Les articles soumis pour ce numéro devaient porter sur une ou plusieurs des régions privilégiées dans *Francophonies d'Amérique* ; en réalité les sphères d'enquête transcendent cette disposition régionale pour s'organiser autour

de trois sous-thèmes liés aux sites d'intervention et d'interaction des femmes : dans le contexte social, dans la langue et dans la création littéraire.

Dire que la contribution des femmes à la société n'a pas été inscrite dans l'histoire des peuples francophones est devenu un lieu commun après 25 ans d'enquête sur les critères « héroïques » de l'histoire officielle et de révisionnisme historique. Nonobstant cette déclaration, la réalité reste tout autre. Trois de nos auteures interrogent l'absence des femmes du discours historique et fouillent les documents pour récupérer leur histoire. Les trois exemples tirés du Manitoba, de l'Ontario et du Québec de l'après-Conquête ne représentent qu'une fraction de pareils oublis perdus dans l'étendue nord-américaine. Nathalie Kermoal examine le texte fragmentaire rapportant le travail des Métisses associé à la chasse au bison pendant l'âge d'or des Métis au Manitoba, et cherche à le reconstruire et à le compléter. À l'écoute des silences, elle lit les tâches familiales et domestiques des Métisses comme une gestuelle à décoder et à interpréter, et un savoir à disséminer, comblant ainsi en partie les lacunes de l'histoire. En portant à notre attention les auto/biographies de trois pionnières courageuses et tenaces du nord de l'Ontario — Yvonne Nault, Marie-Rose Girard et Marie Asselin Marchildon —, Jeannette Urbas rend la parole aux oubliées de l'histoire. Textes historiques et mémoires personnelles, les récits forment d'abord des documents essentiels pour redéfinir l'apport des femmes à l'établissement des milieux francophones ontariens, mais ils sont aussi site d'expression du vécu féminin par des non-littéraires. Urbas sait en dégager la texture idéologique d'une époque et d'une région. Tenue à la sphère du privé par les exigences de l'époque de l'après-Conquête au Québec, Jeanne-Charlotte Allamand-Berczy s'exprime dans une correspondance personnelle, rédigée entre 1798 et 1812. L'étude de Julie Roy porte sur la « tradition littéraire discrète » de cette scriptrice ; elle invoque des outils d'archiviste pour montrer les particularités de l'univers et du discours féminins de l'époque.

Les facteurs sociaux, telles les valeurs et les croyances traditionnelles, dictaient souvent la forme que l'expression des ancêtres prenait, ce qui ensuite en déterminait souvent l'essor. Ces mêmes facteurs sont décisifs quant à la participation de certaines femmes dans l'animation culturelle et communautaire, mouvement formateur pour l'intervention sociale. Claire Quintal, elle-même participante au congrès fondateur de la Fédération féminine franco-américaine, en 1951, analyse ce rassemblement, né de la découverte que la langue et la culture se dégradaient rapidement après la Deuxième Guerre mondiale en Nouvelle-Angleterre. Dans un tel regroupement communautaire, créé par et pour les femmes, la prise de parole qui se fait un peu par nécessité participe de tendances antinomiques : elle dirige l'action des femmes vers la conservation d'une culture et d'une langue définies par un passé perdu, mais elle compense en canalisant les talents de ces mêmes revendicatrices et les munit de savoir. Le travail pour la cause du sauvetage du patrimoine que décrit Quintal a absorbé Jeanne Castille en Louisiane.

Sujet de notre portrait d'auteur, Castille est assez représentative de ces femmes qui, en luttant pour une cause, s'engagent dans un discours de revendication. Les souvenirs recueillis par Jean Fouchereaux affichent un tel discours, tandis que le témoignage d'admiration inconditionnelle que laisse Janis Pallister à la suite d'une amitié de longue durée fait ressortir les grandes qualités humaines d'une femme dont l'histoire se fond avec celle de son milieu. Poussées par les circonstances dans la sphère publique pour revendiquer les droits à la langue et à la culture, les femmes jouissent d'une ouverture exceptionnelle pour se faire entendre.

Parler ce n'est pas toujours se faire entendre. Comme le montre Marina Yaguello, le comportement langagier des hommes et des femmes peut troubler la communication. Assumant une perspective socio-historique, Guylaine Poissant entreprend une étude linguistique des pratiques langagières chez les Franco-Ontariennes habitant à Hearst. Elle y trouve des attitudes créées par les circonstances uniques du milieu minoritaire francophone et d'autres comportements langagiers communs à tous les milieux de classe sociale semblable. Son portrait d'ensemble du discours féminin localisé confirme les préoccupations de la femme doublement minoritaire, éloignée du discours féministe de son époque et attachée à la norme. Faisant l'archéologie de ses propres paroles, Christiane Bernier puise dans son expérience personnelle de productrice d'un discours féministe pour en tracer l'évolution, qu'elle rattache à des influences idéologiques et théoriques. L'originalité et le côté créateur de cette spéculation placent son texte au premier rang de la pratique discursive.

Les femmes et la création littéraire

La critique féministe du littéraire, associée à diverses tendances théoriques, s'est déjà imposée au Canada et au Québec avec Patricia Smart, Gabrielle Pascal, Barbara Godard, Louise Dupré et Lori Saint-Martin, parmi d'autres. Si leurs études marquantes ont surtout porté sur des œuvres québécoises, les auteures et auteurs regroupés ici se penchent sur un corpus moins parcouru mais également méritoire, en adoptant une perspective et des instruments d'analyse distincts selon leur objet. Elizabeth Aubé entreprend une étude textuelle et contextuelle de *Canuck*, roman écrit par la Franco-Américaine Camille Lessard, en 1936. Par la récupération des figures de la femme et du nomade, et par l'aspect contestataire du roman, elle rétablit la continuité entre l'imaginaire franco-canadien et franco-américain. La lecture intertextuelle d'Aubé suscite l'image d'une Lessard avide d'idées nouvelles, prête à contester les idées reçues, surtout quant aux comportements féminins. Pour sa part, Sylvie Lamarre situe son enquête sur l'interdiction de créer faite aux femmes, afin de mieux comprendre le héros masculin de *La Montagne secrète*. Elle avance avec conviction que cette interdiction, communiquée dans la littérature masculine et rendant incompatible corps/mère et création, opère dans le roman de Gabrielle Roy à un niveau refoulé et

mène l'auteure toujours à présenter dans ses romans un paradis terrestre. Cette analyse illustre un décodage soigneux basé sur un discours masquant une préoccupation primordiale qui est démasquée à travers ce même discours.

Nos deux études sur l'Acadie font montre d'une réflexion profonde sur l'écriture en milieu minoritaire, bien qu'elles organisent différemment les espaces. Écrite depuis 1980, la poésie de France Daigle, de Dyane Léger et d'Hélène Harbec inspire François Paré à peser l'élan créateur individuel contre la lutte communautaire. Problématique audacieuse qui pourrait redéfinir la thématique de l'écriture féminine de l'Acadie, sinon des autres minorités. Pour sa part, Pamela Sing se penche sur le premier roman de Simone Rainville, *Madeleine ou la Rivière au printemps* (1995), un roman épistolaire contemporain qui pose l'écriture comme transgression et expression d'identité. Elle offre une lecture précise des champs discursifs exprimant les rapports sociaux ainsi que l'ancrage identitaire en s'inspirant des théoriciens Mikhaïl Bakhtine et Julia Kristeva. Ces deux lectures de romans situent le discours féminin acadien fermement à l'intérieur de ses deux pôles : le personnel et le social.

Objet de l'étude de Lucie Guillemette, Anne Hébert a produit un corpus indéniablement assuré d'œuvres illustrant la complexité et le renouvellement du regard et du discours féminin. En montrant par une approche poststructuraliste opérant sur une dialectique que l'identité féminine est acquise et construite par le discours, Guillemette pénètre les mystères de la vision hébertienne dans son étude du dernier récit, *Aurélien, Clara et le Lieutenant anglais*, lecture qui provoquera peut-être des relectures d'autres romans d'Hébert. Comme Hébert, Nancy Huston, qui habite et crée son œuvre en France, participe de deux cultures (mais d'une seule langue), situation d'« anomalie » identitaire trouvée progressivement dans d'autres cultures. Claudine Potvin examine *Cantique des plaines*, roman autant fêté que blâmé, en reliant l'univers remémoré dans un discours lyrique au temps, à l'écriture et à l'invention de l'histoire.

Notre parcours de la grande variété d'études figurant dans cette livraison de *Francophonies d'Amérique* partait de la plaine sur laquelle les Métisses ont dépecé et brodé leur histoire et y revient par l'entremise d'un roman forgé sur le territoire français mais dans l'imaginaire de l'Ouest canadien. Chacun de ces articles montre que de telles interrogations servent une double fonction : elles nous aident à mieux voir, comprendre et retenir les expériences, les productions et les engagements sociaux des femmes, tout particulièrement dans le contexte minoritaire ; et elles suscitent le besoin de voir d'autres études qui diront la place des femmes dans une plus grande variété de domaines.

Tout ouvrage collectif doit son existence à la précieuse collaboration de nombreuses personnes, parmi lesquelles figurent en première place les auteures et auteurs d'articles. Ce numéro nous a permis de réduire notre

espacement géographique par la convergence dans la recherche sur un sujet important. Je remercie infiniment Jules Tessier et France Beauregard qui m'ont fourni des conseils inestimables et une assistance vigilante. Enfin, ma reconnaissance chaleureuse et mes remerciements vont à ma collègue Marie Donovan, dont les connaissances et la passion pour la langue m'ont été d'une aide immense.

NOTES

1. Le rassemblement de cette recherche sous les rubriques *Women's Studies*, *Gender Studies* et, de plus en plus, *Cultural Studies*, illustre sa nature véritablement inter- et multidisciplinaire. Les titres de publications sont beaucoup trop nombreux pour pouvoir en faire le bilan. Signalons plutôt la disponibilité d'importantes bibliographies, des bibliographies de bibliographies, des revues disciplinaires et interdisciplinaires qui toutes livrent aux chercheurs et chercheuses une abondance d'information qui, par sa quantité même depuis les années 70, atteste une recherche énergique. Quelques outils de recherche indispensables : G. Llewellyn Watson, *Feminism and Women's Issues. An Annotated Bibliography and Research Guide*, 2 tomes, New York et Londres, Garland Publishing, 1990; *Resources for Feminist Research / Documentation sur la recherche féministe*, Toronto; les collections de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC). Dans les secteurs spécialisés, les synthèses récentes sur la mise en situation actuelle de la recherche sont indispensables; citons, pour le domaine littéraire, Louise Dupré, « La critique au féminin », dans *La Recherche littéraire. Objets et méthodes*, sous la direction de Claude Duchet et Stéphane Vachon, Montréal, Éditions XYZ, « Théorie et littérature », 1993, p. 379-385.
2. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard, « Tel », 1966, p. 77.
3. *Ibid.*, p. 78.
4. Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 10.
5. Marina Yaguello, *Les Mots et les Femmes: essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot, « Langages et sociétés », 1978, p. 8.
6. Céline Labrosse, *Pour une grammaire non sexiste*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1996, p. 41. Dans ce contexte, Labrosse cite Irigaray de « L'ordre sexuel du discours » : « Comment pourrait-il se faire que le discours ne soit pas sexué puisque la langue l'est ? » Pour une réflexion extrêmement lucide sur le comportement linguistique sexué, voir Susanne de Lotbinière-Harwood, *Re-belle et infidèle: la traduction comme pratique de réécriture au féminin. The Body Bilingual*, Montréal/Toronto, Éditions du remue-ménage/Women's Press, 1991, p. 11-19.
7. Luce Irigaray, *J'aime à toi. Esquisse d'une félicité dans l'histoire*, Paris, Grasset, 1992, p. 77.
8. Cette évolution dans la pensée d'Irigaray est soulignée par les théoriciennes Josette Féral, qui écrit en 1980 : « le féminin serait perçu non plus comme l'Autre, comme non-identité, non-entité, non-unité [...] mais comme diffé-
- rence » (« Du texte au sujet. Conditions pour une écriture et un discours au féminin », dans Lori Saint-Martin (dir.), *L'Autre Lecture. La critique au féminin et les textes québécois*, tome 2, Montréal, Éditions XYZ, 1994, p. 46), et plus récemment encore Naomi Schor : « In order for women to have access to a universal of their own, language must be gendered » (« French Feminism is a Universalism », *Differences*, vol. 7, n° 1, 1995, p. 35).
9. Louise Dupré, *op. cit.* p. 381 et 384.
10. Andrée Fortin, « Territoires culturels et déterritorialisation de la culture », dans André Fauchon (dir.), *La Production culturelle en milieu minoritaire* (actes du treizième colloque du CEFQ 1993), Saint-Boniface, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1994, p. 18.
11. Gloria Anzaldúa, *Borderlands. La Frontera: The New Mestiza*, San Francisco, Spinsters/Aunt Lute, 1987.
12. François Paré, *Théories de la fragilité*, Hearst, Le Nordir, « Essai », 1994, p. 13-14. Voir Linda Cardinal, « Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire: un bilan critique », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994.
13. *Ibid.*, p. 47.
14. M. Yaguello, *op. cit.*, p. 67.